



La Mise à jour économique 2007 compromet de futurs investissements **Réponse à la Mise à jour économique 2007**

«Quant à notre situation financière, elle est la meilleure parmi les pays du Groupe des Sept. Nous sommes en fait le seul pays du G7 à enregistrer, année après année, des excédents budgétaires et une réduction de la dette.» - Ministre des Finances, l'honorable Jim Flaherty, le 30 octobre 2007

L'AFAI, une alliance pancanadienne d'organisations de femmes et de groupes de défense des droits de la personne affirme que, étant donné les surplus budgétaires du Canada, il incombe au gouvernement d'investir dans des programmes qui tiennent compte des inégalités économiques que vivent les femmes et bénéficient à toute la population canadienne.

Lors de son arrivée au pouvoir en janvier 2006, ce gouvernement a hérité d'un surplus de 13,2 milliards du gouvernement précédent. Un rapport de Services économiques TD publié avant la mise à jour économique 2007 a estimé que le surplus fédéral atteindrait **14,5 milliards en 2007-2008** et s'élèvera à **27,5 milliards en 2012-2013**.

Les fonds que ce gouvernement aurait pu investir dans des initiatives nationales de logement, des places en garderie, l'éducation postsecondaire et des mesures de soutien au revenu pour les familles dans le besoin sont plutôt dépensés en allègements fiscaux destinés aux entreprises. Ces réductions d'impôt sont mise en oeuvre comme si elles allaient améliorer la prospérité collective. En réalité, des milliers, sinon des millions, de Canadiennes et de Canadiens pourraient se retrouver laissés pour compte.

La réduction d'un point de la taxe sur les produits et services (TPS) n'aura pas d'impact direct sur la sécurité économique des femmes à faible et moyen revenu qui ne sont pas en mesure de faire des achats importants. Les dispositions de la mise à jour économique entraîneront plutôt une érosion accrue des programmes sociaux qui ont déjà été la pierre angulaire de l'identité nationale du Canada.

Selon Andrew Jackson, du Congrès du travail du Canada, les réductions d'impôt accordées aux entreprises et la diminution de la TPS utiliseront presque tous les surplus fiscaux ne laissant presque rien pour des investissements futurs et rendront plus fragile tout l'environnement financier.

Le gouvernement doit investir dans les gens du Canada pour leur garantir une sécurité sociale et économique continue, collective et durable.

En 1981, le Canada ratifiait la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* des Nations Unies. En 2003, l'ONU faisait part au gouvernement du Canada de 23 recommandations pour l'aider à s'assurer du respect de la Convention. Ces recommandations suggèrent notamment d'investir dans un plan national de services de garde, d'augmenter les sommes investies dans un programme de logements sociaux, de protéger les droits et la sécurité sociale des femmes autochtones et de mettre en oeuvre des mesures anti-pauvreté efficaces et équitables pour les deux sexes.

Le Canada pourrait et devrait avoir investi ses surplus budgétaires dans des initiatives qui feront progresser l'égalité et la sécurité économique des femmes ainsi que celle toute la population du Canada. Les allègements fiscaux accordés aux entreprises dans la mise à jour économique viendront élargir l'écart de revenu actuel et n'aideront pas les Canadiens, et particulièrement les Canadiennes, qui ont besoin d'une sécurité économique et qui la méritent.

Réalités économiques des femmes au Canada- Faits en bref

- En 2004, 68 % des mères seules occupaient un emploi
- 35 % des femmes seules de moins de 65 ans vivent dans la pauvreté. Plus de femmes que d'hommes occupent des emplois précaires. En 2003, plus de 28 % (2 millions) de femmes actives travaillaient moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal, comparativement à 11 % des hommes
- En 2004, 73 % de toutes les femmes ayant des enfants de moins de 16 ans vivant à la maison occupaient un emploi rémunéré
- Les revenus des femmes sont plus faibles que ceux des hommes. En 2003, le revenu moyen avant impôt des femmes âgées de 15 ans et plus provenant de toutes sources se chiffrait à 24 400 \$, juste 62 % du revenu des hommes
- Les gains moyens des femmes détenant un emploi sont plus faibles que ceux des hommes, même lorsqu'elles travaillent à plein temps. En 2003, les femmes employées à temps plein toute l'année gagnaient en moyenne 36 500 \$, ou 71 % de ce que gagnaient les hommes travaillant à temps plein toute l'année
- Selon le recensement, le revenu moyen des femmes en 2001 se situait à 17 122 \$ contre 29 276 \$ pour les hommes
- Les 20 % les plus pauvres de la population détenaient seulement 5 % de l'ensemble du revenu en 2003 et les 20 % les plus riches en détenaient 43,7 %. Entre 1980 et 2003, le revenu moyen après impôt des 20 % les plus pauvres a augmenté de 11 500 \$ à 12 000 \$ en tenant compte de l'inflation, une augmentation de 4%. Le revenu moyen

des 20 % les plus riches a augmenté de 92 500 \$ à 105 800 \$, une augmentation de 14 %.

- Les femmes continuent d'être parmi les plus pauvres des pauvres au Canada. Elles comptent pour une part disproportionnée de la population à faible revenu, 2,4 millions de femmes en 2001, comparativement à 1,9 million d'hommes
- Les taux de pauvreté des femmes continuent à être plus élevés que ceux des hommes. En 2003, le taux de pauvreté se situait à 48,9 % pour les mères seules, comparativement à 20 % pour les pères seuls.